

Technopole agroalimentaire

Activités de plein air dans le contexte de la pandémie COVID-19

NOUVELLES MESURES EN VIGUEUR AU PARC LES SALINES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 14 janvier 2021 – En raison de l'achalandage trop élevé des dernières semaines, l'accès au parc Les Salines sera temporairement interdit aux non-résidents de la MRC des Maskoutains, et ce, à compter du samedi 16 janvier. De plus, le port du couvrevisage ou d'un cache-cou sera exigé en tout temps dans le parc.

« Saint-Hyacinthe est reconnue comme une terre d'accueil. Par contre, dans le contexte de la pandémie COVID-19 et devant la présence accrue de visiteurs des autres régions, nous avons pris la décision de limiter l'accès au parc qui est régulièrement saturé. La pratique des activités de plein air est essentielle pour la santé, mais le respect des consignes sanitaires l'est encore plus », a souligné le maire Claude Corbeil.

Seuls les citoyens des 17 municipalités de la MRC des Maskoutains pourront accéder au parc Les Salines :

- Saint-Hyacinthe
- La Présentation
- Saint-Barnabé-Sud
- Saint-Bernard-de-Michaudville
- Saint-Damase

- Saint-Dominique
- Sainte-Hélène-de-Bagot
- Sainte-Madeleine
- Sainte-Marie-Madeleine
- Saint-Hugues
- Saint-Jude

- Saint-Liboire
- Saint-Louis
- Saint-Marcel-de-Richelieu
- Saint-Pie
- Saint-Simon
- Saint-Valérien-de-Milton

La Ville de Saint-Hyacinthe rappelle que les règles sanitaires doivent être appliquées **en tout temps**, et ce, par tous les visiteurs du parc :

- Le port du couvre-visage ou d'un cache-cou est obligatoire;
- La distanciation de deux mètres doit être respectée;
- La pratique des activités de plein air est autorisée en solo ou avec votre bulle familiale;
- Les rassemblements sont interdits.

La capacité du site est limitée aux deux stationnements et la vérification du lieu de résidence se fera à l'entrée de ceux-ci. Il est interdit de promener son chien dans le parc, à l'exception d'un chien-guide ou d'assistance. Pour plus d'information sur les mesures mises en place au parc Les Salines, consultez le www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/parc-les-salines.

Activités alternatives

Saint-Hyacinthe offre de nombreux espaces de plein air pour se promener et invite les citoyens à les découvrir : le sentier glacé au parc Casimir-Dessaulles, les <u>patinoires de quartier</u>, les deux <u>parcours actifs urbains</u>, les quatre <u>circuits patrimoniaux</u>, les 70 <u>parcs et espaces verts</u>, le Boisé des Douze, la promenade Gérard-Côté et le centre-ville.

-30 -

Source: Direction des communications // 450 778.8304

